

Lizy-sur-Ourcq, le 8 mars 2011

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 mars 2011**

L'an deux mil onze et le huit mars, à vingt heures quarante cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MICHAUX, Maire.

**PRESENTS** : M.MICHAUX – M.RANZONI – MME GALINIER – M. FOSSE – M.CALMET – MME HERPSONT – MME CONAN – MME COURTIER – MME KOUTOUAN – Mme KRAMCZYK - M.PERCHET – MELLE ROGE – M.SEVILLANO – M. BLAISE – M. TOUPRY.

**POUVOIRS** : M. MIGEOT à M. PERCHET – Mme PIQUOT à Mme GALINIER – Mme THURIN à Melle ROGE.

**ABSENT EXCUSE**: M. NEUSCHWANDER.

**ABSENTS NON EXCUSES** : M.WEHREL – M. MAPPELLI – Mme WAGNER – Mme DARQUIN –

Madame Nicole CONAN a été nommée secrétaire.

\*\*\*\*\*

La disparition de Monsieur LEFEVRE qui fut au service de la commune pendant 31 ans a été évoquée.

Monsieur MICHAUX donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 qui est approuvé à l'unanimité.

**ATTENTION**

**Suppression** : La délibération pour demande de subvention auprès de l'Assemblée Nationale pour travaux Route de Congis a été supprimée (nous sommes dans l'attente du chiffrage des travaux par la société COLAS).

**Ajout** : dans les questions diverses : délibérations pour demande de droit de place pour brocante ou toute autre manifestation Place de la République + demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Dans les informations diverses : signature du marché Assistance à Maîtrise d’Ouvrage – (architecte conseil) dans le cadre de la délégation attribuée à Monsieur Le Maire.  
Pas d’opposition à ces ajouts à l’ordre du jour.

## **FINANCES – PERSONNEL – VIE ECONOMIQUE :**

### **1) Débat d’Orientations Budgétaires**

Monsieur le Maire, rappelle à l’assemblée que les obligations légales du Débat d’Orientations Budgétaires sont les suivantes :

Dans les communes de 3500 habitants et plus, dans les établissements publics administratifs de ces communes, dans les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du code général des collectivités territoriales), dans les départements et dans les régions, le vote du budget doit être précédé de la tenue d’un débat d’orientations budgétaires.

Les informations nécessaires à la tenue de Débat d’Orientations Budgétaires figurent dans le document annexé à la présente délibération.

Conformément à la loi, le Conseil Municipal n’émet pas de vote mais prend acte de la tenue du Débat d’Orientations Budgétaires, dans le cadre de l’exercice 2011.

Excédent de réalisation de clôture au 31.12.2010 : 135 956 €.

Fonctionnement : 484 983 € - Investissement : déficit de 8 243 €.

Résultat définitif de 2010 : 476 740 €.

Pour 2011, la TLE et le FCTVA s’élèveront à 127 000 €.

Augmentation des 4 taxes de 2%, recettes supplémentaires de 14 000 € par rapport à 2010.

Reste à réaliser :

- mise aux normes des feux tricolores de la Place de Verdun ;
- mise en place de bornes électriques Place de la République ;
- travaux de voirie sur l’Avenue de la Gare.

Orientations 2011 :

Lancement de la 1<sup>ère</sup> tranche du CTV pour lequel un emprunt de 300 000 € sur 20 ans à taux constant est nécessaire.

Projets de fonctionnement dépenses :

- charges à caractère général ;
- charges du personnel ;
- dépenses imprévues ;
- charges de gestion courante ;
- charges financières.

Projets de fonctionnement recettes :

- produits de service ;
- impôts et taxes ;
- dotations, subventions, participations ;
- autres produits de la gestion courante.

Projets d’investissement dépenses :

- étude des travaux de restauration du clocher ;
- logiciels pour l’état civil et la police municipale ;
- petits matériels pour les services techniques ;
- armoire électrique du gymnase, candélabres, trottoirs de l’Avenue du Chemin Noir, bouche à incendie Route d’Ocquerre, ordinateur pour la police municipale ;
- travaux de voirie et CTV ;
- remboursement d’emprunt et dépenses imprévues ;

Projets d'investissement recettes :

- autofinancement ;
- emprunt ;
- dotations ;
- fonds divers et réserves.

Afin de faire un maximum d'économies, les subventions aux associations n'ont pas été augmentées si ce ne sont celles attribuées à la Croix Rouge et aux Ateliers Main dans la Main.

## **2) Demande de subvention Fonds E.CO.LE 2011**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des devis concernant les travaux à effectuer dans l'école Claude Monet pendant l'année 2011 et s'élevant à la somme de 11 196,10 € HT, soit 13 390,54 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Considérant que ces travaux sont indispensables et urgents,

Considérant l'existence dans la commune de trois écoles comprenant 19 classes,

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de faire effectuer les travaux de remise en état des locaux scolaires pour un montant de 11 196,10 € HT, soit 13 390,54 € TTC.

Sollicite du Conseil général une subvention aussi élevée que possible.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2011.

## **3) Demande de subvention pour la restauration d'archives communales**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de restaurer certains documents appartenant au fonds des archives de la commune. Ces documents sont :

Les 18 registres des actes d'Etat civil de 1981 à 1998, qui seront regroupés en 6 registres pour un montant de 765 Euros HT, soit 914,94 Euros TTC.

Afin de permettre la restauration de ces archives, le Conseil Municipal doit demander à Monsieur le Président du Conseil Général l'attribution d'une subvention s'élevant à 30% du montant HT des travaux à réaliser pour la reliure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'autoriser Monsieur le Maire ou son premier adjoint à solliciter auprès du Conseil Général, une subvention s'élevant à 30 % du montant HT des travaux à réaliser pour la reliure des documents appartenant au fonds des archives communales précitées.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2011

## **4) Création de 3 postes d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Considérant que trois Adjoints Techniques de 1<sup>ère</sup> classe remplissent les conditions pour être nommés Adjoints Techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe, et que ceux-ci figurent sur le tableau d'avancement de grade transmis au centre de Gestion de Seine et Marne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres et représentés,

De créer trois postes d'Adjoint Technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril 2011.  
De modifier le tableau des emplois  
D'inscrire au budget les crédits correspondants.

### **5) Création d'un poste de Brigadier Chef Principal**

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Considérant qu'un agent titulaire du grade de Brigadier de police remplit les conditions pour être nommé Brigadier Chef Principal, et que celui-ci figure sur le tableau d'avancement de grade transmis au centre de Gestion de Seine et Marne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

De créer un poste de Brigadier Chef Principal à temps complet à compter du 1er avril 2011.

De modifier le tableau des emplois

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

### **Commission des Affaires Scolaires – Vie Associative - Jeunesse**

Compte rendu de la réunion du 3 mars 2011.

Débat sur la classe de neige 2011-2012 pour trois classes et un coût de 42 779,55 €. Au vu des économies à réaliser, la subvention attribuée restera la même que l'an dernier, soit 20 000 €.

En ce qui concerne le transport des élèves au gymnase par l'entreprise Marne et Morin, l'unanimité du conseil se prononce pour la suppression de ces cars. Par ailleurs, les enfants de l'Ecole Claude Monet ont la possibilité d'utiliser la salle du parc et ceux de l'école Henri Dès ont la possibilité d'utiliser la salle de danse et maison rouge.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **6) Droit de place pour brocante ou toute autre manifestation Place de la République**

Monsieur le Maire fait part, qu'à compter du 1er avril 2011, il sera demandé un droit de place de 50 € (cinquante euros), à toute Association Lizéenne organisant une brocante ou toute autre manifestation, sur la Place de la République.

Ouï, cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et une abstention,

Autorise, Monsieur le Maire à demander un droit de place de 50 € à toute association Lizéenne organisant une brocante ou toute autre manifestation, sur la Place de la République, à compter du 1er avril 2011.

#### **7) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une circulaire préfectorale du 11 février 2011 concernant les modalités d'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). La commune de Lizy sur Ourcq étant éligible à cette dotation et pouvant présenter deux dossiers, à savoir,

- l'implantation d'une bouche incendie Route d'Ocquerre pour un montant HT de 4 624.81 €, soit TTC 5 531.27 €
- les travaux de mise en accessibilité de la voirie dans le cadre de l'application du PAVE pour un montant HT de 21 931,44 € soit TTC 26 230 €.

Monsieur le Maire informe le conseil que ces travaux seront autofinancés intégralement par la commune. De ce fait, il propose de solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR.

Oùï, cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise, Monsieur le Maire ou son premier adjoint à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Marché pour Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, qu'il a été passé un appel d'offres en date du 14 février 2011 pour lancer le marché pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – (architecte conseil) arrivée à échéance fin 2010.

3 candidats ont fait la demande du dossier de consultation et un seul candidat nous a remis un pli. L'ouverture de ce pli a eu lieu le 7 mars 2011, à 14h30. Le dossier est conforme au marché et le candidat est « Terres et Toits ». Le marché est conclu pour une durée de 4 ans. Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qui lui a été attribuée en date du 10 avril 2008 est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce marché.

### **Remerciements de la classe de neige – Année scolaire 2010/2011**

Lecture par Monsieur le maire du courrier envoyé à la municipalité.

### **Chiffres de la délinquance sur notre commune au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010**

Diminution des atteintes physiques, diminution des atteintes aux biens. Pas d'évolution des escroqueries financières. Bilan présenté le 31 mars 2011 à 11 heures par le chef d'escadron de la compagnie de Meaux.

### **Rapport d'activités 2009 et recueil des actes administratifs du Pays de l'Ourcq**

Consultable en mairie.

### **Remerciements de la famille ROBYN pour le décès de Monsieur Guy ROBYN**

Le 1<sup>er</sup> avril 2011 à 19h30, le conseil municipal est invité à un apéritif dînatoire marquant la fin de la campagne des restos du cœur.

## **TRAVAUX EN COURS**

Le 9 mars 2011 : villes fleuries et illuminées, remise des prix communaux et départementaux.

Le 11 mars 2011 : camion présentant la TNT.

Le 5 avril 2011 : remise de la distinction de la 1<sup>ère</sup> fleur à la commune au parc floral de Paris.

Signalement par Madame KRAMCZYK d'un incident survenu sur le four électrique de la salle Chastagnol le mois dernier.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22 heures.

Prochaine réunion :

05/04/2011 : vote du budget.

Le secrétaire,  
Nicolle CONAN